EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/476

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

ICPE. Société KEOLIS. Extension du dépôt de bus du Lac. Avis du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société KEOLIS a déposé en Préfecture une demande d'autorisation d'exploiter un atelier de mécanique au sein du dépôt de bus de Bordeaux – Lac.

Cet établissement situé sur la ZI Bougainville, est déjà autorisé depuis janvier 2002 pour diverses installations : compresseurs de gaz, atelier d'entretien de véhicules, dépôt de liquide inflammable, remisage de véhicules.

Le projet a pour objet de créer un atelier supplémentaire de 1900 m² de surface pour y assurer notamment les grosses interventions sur les bus, en substitution au dépôt actuel de l'allée des pins à Bordeaux. Parallèlement, une nouvelle zone de stationnement extérieure sera créée sur une surface de 7 160 m². S'agissant d'une modification notable d'un établissement déjà existant, une nouvelle demande d'autorisation d'exploiter a été sollicitée auprès des services préfectoraux.

Dans le cadre de cette instruction une étude d'impact environnemental et une étude de danger sont mises à l'enquête publique à la Mairie de Quartier Bordeaux Maritime du **02/09/2013 au 02/10/2013**. Le rayon d'enquête fixé à 1km ne concerne que la commune de Bordeaux, dont l'avis du Conseil Municipal est requis.

Le dossier ne soulève pas d'observations particulières.

Il s'agit d'un établissement déjà existant propriété de la CUB, situé en zone d'activités à l'écart des habitations.

D'un point de vue environnemental, les enjeux principaux du projet sont la gestion des rejets d'eaux usées et pluviales ainsi que la prévention du risque incendie.

L'autorité environnementale considère que le dossier est complet et que la conception du projet et les mesures retenues pour supprimer et réduire les impacts sont appropriées au contexte et aux enjeux.

En conséquence, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir émettre un avis favorable sous réserve du strict respect des prescriptions réglementaires d'aménagement et d'exploitation imposables à cet établissement dans sa globalité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID